

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) Niveau Opérateur

Conforme à l'arrêté du 22 décembre 2015 relatif au contrôle des compétences des personnes intervenant dans les travaux à proximité des réseaux au guide d'application de la réglementation anti-endommagement

Public visé :

Les stages « AIPR – opérateur » sont destinés à tout salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit en tant qu'opérateur d'engin, soit dans le cadre de travaux urgents (conducteurs d'engins dans les travaux publics, de nacelles élévatrices, grue, pompe à béton, canalisateurs, ouvriers en travaux publics, etc.).

Prérequis :

Pas de prérequis.
Non accessible aux personnes handicapées.

Durée, dates, lieu, horaires

Durée : 7 heures
Lieu : Saint-Pierre, Saint-Paul, Sainte-Marie, Saint-André *selon les nécessités pédagogiques*
Horaires : de 7h à 15h
Dates : cf. calendrier de formation

Modalité d'organisation

Formation en groupe de 2 à 6 personnes.
En présentiel, parcours individualisé selon niveau, expérience et catégories visées par le stagiaire.

Moyens techniques et pédagogiques :

Systèmes audio-visuels (films, diapositives...), salles de cours équipées de moyens multimédias, aires d'évolution spécialement aménagées (plateau technique)

Tarifs : 200€ - Exonéré de TVA.

Objectifs :

Faire connaître les risques d'endommagement des différentes catégories d'ouvrages lors de travaux à proximité et les conséquences qui pourraient en résulter pour la sécurité des personnes et des biens, pour la protection de l'environnement et pour la continuité de fonctionnement de ces ouvrages. Apprendre à s'en prémunir et à limiter les conséquences d'un éventuel endommagement, puis à vérifier la bonne acquisition de ces compétences.

Contenu (Cf. programme détaillé)

Apprentissage théorique

- Contexte et réglementation
- La mise en œuvre du chantier
- Savoir préparer son intervention
- Travailler à proximité des réseaux

Apprentissage pratique

- Identification des réseaux selon les plans et le marquage-piquetage sur la zone de travail
- Analyse de risques sur la zone de travail par rapport à des situations exposées in situ par le formateur
- Reconnaissance des matériels en lien avec les réseaux

Suivi – Évaluation

- Suivi et évaluation de la formation : feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation, attestation de compétences relative à l'intervention à proximité des réseaux.
- L'examen proposé par la plate-forme nationale aux « Opérateurs » comporte 30 questions dont 10 % de questions dites « prioritaires ».
- Le candidat doit obtenir au minimum 60 % du total de points correspondant à des réponses bonnes, c'est-à-dire 36 points sur 60 pour les « Concepteurs ». Le candidat doit répondre à la totalité des questions de l'examen en au plus 1 heure. Validité : 5 ans
- Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la partie pratique pour le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid.

Méthodes pédagogiques :

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique. Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme tant sur le plan théorique que pratique

Encadrement – Formateurs – Testeurs :

Formateur : Equipe de formateurs titulaires d'une attestation de compétence en tant que concepteur. Le CFPC GH est agréé par le MTES comme centre d'examen par QCM n° 424

Administratif : Equipe administrative pour la gestion et le suivi des dossiers administratifs.

Les stagiaires doivent être en possession de leurs équipements de protection individuels (chaussures de sécurité et gants de manutention) ainsi que de leur pièce d'identité pour l'examen.

Programme détaillé :

➤ Apprentissage théorique :

A. Contexte et réglementation

- ✓ Pourquoi l'AIPR, présentation du contexte réglementaire
- ✓ Les différents acteurs, leurs rôles et leurs obligations respectives (concepteur, encadrant, opérateurs)
- ✓ La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables
- ✓ Les principaux documents
- ✓ Terminologie employée dans la réglementation anti-endommagement

B. La mise en œuvre du chantier

- ✓ Les documents nécessaires sur un chantier
- ✓ Les piquetages et marquages au sol
- ✓ Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux
- ✓ Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier
- ✓ Les consignes spécifiques pour les travaux urgents

C. Savoir préparer son intervention

- ✓ Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques ; savoir les localiser selon leurs classes
- ✓ Repérer les réseaux sur plan

D. Travailler à proximité des réseaux

- ✓ Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux
- ✓ Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
- ✓ Les distances de sécurité à respecter selon les types de réseaux
- ✓ Les outils et méthodes à employer selon les cas, ce qu'il ne faut pas faire
- ✓ Les conditions de recours à l'arrêt de chantier

➤ Apprentissage pratique :

A. Identification des réseaux selon les plans et le marquage-piquetage sur la zone de travail

B. Analyses de risques sur la zone de travail par rapport à des situations exposées in situ par le formateur

C. Reconnaissance des matériels en lien avec les réseaux